



Société d'Exercice Libéral
Notaires - Terre & Mer

Maitre Christophe ARNAL
Notaire Associé
Office Notarial de Fontès
29 bis, boulevard Jules Ferry
34320 - FONTES

Maitre Anne GREBOVAL ARNAL
Notaire Associée
Office Notarial en Agde
17 Rue Jacques Chaban Delmas
34300 - AGDE

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Christophe ARNAL Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral dénommée « notaires Terre et Mer », titulaire d'un Office Notarial à la résidence de FONTES (34320 – Hérault) 29 bis Boulevard Jules Ferry, le 20 juillet 2022 il a été constaté la VENTE,
Tél : 04.67.25.14.20 (lignes groupées)
Fax : 04.67.25.08.98
e-mail : office.arnal@notaires.fr
Web : <https://notaires-terreetmer.notaires.fr/>

Par :

Monsieur Alain Emile **SEGURA**, retraité, et Madame Renée **DEL PINO**, retraitée, demeurant ensemble à CLERMONT-L'HERAULT (34800) 17 rue Jean Moulin.
Monsieur est né à BEZIERS (34500), le 13 mars 1946,
Madame est née à ADISSAN (34230), le 16 janvier 1945.

Madame Claudine **SEGURA**, secrétaire, demeurant à MONTPELLIER (34090) 1444 route de Mende Parc des Graves Bât C Apt 130.
Née à CLERMONT-L'HERAULT (34800), le 30 octobre 1954.
Divorcée de Monsieur Didier **MUR**, suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de MONTPELLIER (34000), le 7 juillet 2008, et non remariée.

Au profit de :

La Société dénommée **SAS HECTARE**, Société par actions simplifiée dont le siège est à CLAPIERS (34830), Le Clos des Chanterelles - 251 Rue du Romarin- BP 18, identifiée au SIREN sous le numéro 351 338 660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Quotités acquises :

La société dénommée SAS HECTARE acquiert la pleine propriété du **BIEN** objet de la vente.

DESIGNATION

A CLERMONT-L'HERAULT (HÉRAULT) 34800 Lieu-dit Fontainebleau.
Une parcelle de terrain

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
CL	10	FONTAINEBLEAU	00 ha 23 a 51 ca
CL	11	FONTAINEBLEAU	00 ha 02 a 79 ca
CL	22	FONTAINEBLEAU	00 ha 28 a 34 ca
CL	23	FONTAINEBLEAU	00 ha 16 a 89 ca
CL	24	FONTAINEBLEAU	00 ha 26 a 63 ca

Total surface : 00 ha 98 a 16 ca

ETUDE FERMEE LE SAMEDI MATIN SAUF RENDEZ-VOUS

Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté
Tout paiement supérieur à 1.000,00 euros doit être effectué par virement.



NOTAIRE CONSEIL
MONDE RURAL

PROPRIETE JOUISSANCE

L'ACQUEREUR est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les parties déclarant que le **BIEN** est entièrement libre de location ou occupation et encombres quelconques.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A FONTES (Hérault)

LE 20 juillet 2022

